

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Formation spécialisée qui doit permettre de mieux répondre aux préoccupations patrimoniales de la clientèle des seniors de plus en plus nombreux, de découvrir ou d'approfondir les techniques patrimoniales de leur accompagnement aux âges élevés de la vie, accompagner le senior encore actif et autonome, protéger le senior vulnérable voire dépendant.

CARRIÈRES ET DÉBOUCHÉS

- › Conseiller en gestion de patrimoine
- › Family officer
- › Courtier en produits de placements
- › Référent vulnérabilité au sein d'établissements financiers

Rythme		3 jours consécutifs de cours par mois
Durée		13 jours (91 heures)
Type	 	Inter Intra sur demande
Modalités		Présentiel et Mixte (alternance de présentiel et distanciel)

PRÉREQUIS

Cette formation est ouverte à ceux qui justifient :

- › soit d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 6 ou niveau 7 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128,
- › soit d'un Master 1 en Droit ou en Économie délivré par une Université,
- › soit d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, ou Bachelor d'une école de commerce, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment,
- › soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection (nous contacter par mail sur contact@aurep.com).

Ville  **Paris**

Tarifs 2023*  **Inscription à la formation : 3 750 €**
Validation des acquis (si nécessaire) : 300 €

Tarif réduit : 3 450 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.

*Tarifs non assujettis à TVA.



2016
DATE DE CRÉATION



28
APPRENANTS MAXIMUM
PAR GROUPE



99 %
DE SATISFACTION EN 2020



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Jean Aulagnier
Président d'honneur AUREP

INTERVENANTS PLURIDISCIPLINAIRES

Jean AULAGNIER
Cécilia BROTO
Olivier CHOMONO
Hélène MAZERON-GABRIEL
Pascal PINEAU (METISSE)



LE PROGRAMME

ACCOMPAGNER LES SENIORS ACTIFS, ENCORE AUTONOMES

- › Appréhender le vieillissement
- › Arbitrer une organisation adaptée du patrimoine des seniors
- › Garantir le niveau de vie : l'équilibre dépenses / ressources
- › Protéger le cadre de vie
- › Organiser la transmission du patrimoine des seniors

ACCOMPAGNER LES SENIORS VULNÉRABLES, PARFOIS DÉPENDANTS

- › Reconnaître la vulnérabilité de fait du senior
- › Protéger le senior dépendant
- › Anticiper la survenance de la vulnérabilité, voire la dépendance
- › Gérer le patrimoine du senior protégé
- › La personne vulnérable au sein de la dynamique de sa famille
- › Le conseiller et son comportement adapté
- › Études de cas - Rédiger le rapport patrimonial de synthèse destiné :
 - au senior actif et autonome
 - au senior vulnérable ou dépendant

Notre atout

- › Des formations pratiques et opérationnelles

